



Communiqué de presse
Le 5 Août 2020

**Le Président de la République dessine les contours de la future loi Autonomie :
L'Uniopss salue ce discours et souhaite sa traduction dans la future loi et dans un budget à la hauteur.**

A l'occasion d'un déplacement dans le Var avec Brigitte Bourguignon, ministre déléguée à l'Autonomie et Sophie Cluzel, secrétaire d'État chargée des Personnes handicapées, le président de la République, Emmanuel Macron, a précisé le contour de la future loi Autonomie. L'Uniopss tient à saluer ce discours qui répond aux attentes des acteurs du secteur.

Tout d'abord l'annonce de la création d'une prime Covid-19 pour les professionnels du soin à domicile était attendue. Ces professionnels qui se sont fortement mobilisés pendant la période de confinement ne pouvaient être oubliés de la reconnaissance des pouvoirs publics. L'Uniopss se félicite de l'annonce de la discussion à venir avant la fin de l'année d'un projet de loi Autonomie qui comprend les situations de handicap et de grand âge. Au-delà des besoins spécifiques, il y a de fortes convergences entre ces situations qui nécessitent une vision inclusive de la société.

Par ailleurs, l'Uniopss se satisfait de l'engagement de renforcer l'attractivité des métiers dans ces domaines. Nous avons salué et participé à la concertation en vue du rapport de Myriam El-Khomri et avons montré les difficultés de recrutement dans ces secteurs ; l'annonce par le président de la République de mesures, dans le cadre de la future loi, est donc une avancée. Enfin, les propos du président de la République sur le rôle des aidants et proches constitue une juste reconnaissance de l'action quotidienne de millions de nos concitoyens, pour l'accompagnement des personnes dépendantes.

L'Uniopss participera au Laroque de l'Autonomie, annoncé par la ministre déléguée à l'Autonomie, et y apportera la voix de ses adhérents et des 25 000 établissements, 750 000 salariés et du million de bénévoles.

Contacts presse : Jérôme Voiturier - Tél. 01 53 36 35 30 – jvoiturier@uniopss.asso.fr

A propos de l'Uniopss

Créée en 1947, l'Uniopss (Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux) rassemble les acteurs associatifs des secteurs sanitaire, social et médico-social. Elle porte ainsi auprès des pouvoirs publics la voix collective de l'ensemble de ces associations, engagées auprès des personnes vulnérables, pour développer les solidarités.

Présente sur tout le territoire au travers d'un réseau d'unions régionales et d'une centaine de fédérations et d'associations nationales, l'Uniopss regroupe 25 000 établissements, 750 000 salariés et un million de bénévoles. Son expertise, sa connaissance du terrain, ainsi que sa capacité d'analyse transversale des différents champs de l'action sanitaire et sociale (handicap, personnes âgées, santé, enfance, famille, lutte contre l'exclusion...), font de l'Uniopss un observateur privilégié des besoins sociaux et un acteur majeur de l'économie sociale et solidaire.